

De rivalité et rancoeur à la solidarité d'intérêts

« Les effets désastreux de la deuxième guerre mondiale et la menace constante d'une confrontation Est-Ouest ont fait de la réconciliation franco-allemande une priorité essentielle. Le partage de l'industrie du charbon et de l'acier par six pays européens, mis en place par le traité de Paris de 1951, a constitué la première étape vers l'intégration européenne. Les traités de Rome de 1957 ont renforcé les bases de cette intégration ainsi que l'idée d'un avenir commun pour les six pays européens concernés. »

*Ina Sokolska
Fiches thématiques sur l'Union Européenne
Les traités initiaux*

Tel un mur fait de briques, l'Union européenne se construit par étapes, consolidant traités, plans, accords ...

Ainsi, l'intégration européenne se dessine petit à petit. Cette cohésion économique et politique entre les États européens commença par la mise en commun de la production de deux éléments stratégiques à la prospérité économique - le charbon et l'acier, et ce, dans un cadre politique nouveau, supranational. Ensuite, une communauté fut créée et élargie un peu plus tard. Un grand marché intérieur fut ouvert, les barrières levées afin que les personnes et les marchandises puissent circuler librement et une monnaie commune fut mise en circulation.

Cette composition ne se fait pas sans difficultés. On palabre beaucoup, on se chaille un peu et parfois même, on claque la porte ! Mais l'ouvrage continue de se construire, ayant toujours pour ciment, la solidarité entre ses membres.

La construction européenne, une intégration par petits pas

1951 : Naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre six pays fondateurs.

1957 : Signature des traités de Rome instituant la communauté économique européenne (CEE).

1973 : Les Communautés passent à neuf membres et introduisent de nouvelles politiques communes.

1979 : Premières élections au suffrage universel direct.

1981 : Premier élargissement méditerranéen avec l'adhésion de la Grèce.

1992 : Ouverture du grand marché intérieur

1993 : Le traité de Maastricht institue l'Union européenne

2002 : Mise en circulation de l'euro.

2004 : L'Union compte vingt-cinq membres

2009 : Entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui complète l'architecture institutionnelle de l'Union

2013 : L'Union compte vingt-huit membres

2014 : Huitièmes élections européennes avec le choix, parmi les candidats, du président de la Commission européenne.

2016 : Référendum sur le Brexit : un pas en arrière. La Grande-Bretagne choisit de quitter l'Union.

2020 : Lancement du Plan de relance économique en Europe, un emprunt au nom de l'Union européenne sur les marchés financiers pour subventionner les pays les plus touchés par la crise sanitaire de la COVID-19. Encore un pas vers une Fédération ?

Inspiré de « 12 leçons sur l'Europe »

Les valeurs fondamentales de l'Union européenne

Au début, dans le traité de Rome, 1957, seules les *sauvegardes de la paix et de la liberté* figuraient comme objectif de cette structure politique naissante.

Un peu plus tard, le traité sur l'Union européenne (TUE) signé à Maastricht en 1992, stipule que *le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, sont les valeurs fondamentales de l'Union européenne*.

Ces valeurs ont été confirmées et complétées par la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne (2000). Elles constituent, aujourd'hui, des éléments de l'identité de l'Union. Pour adhérer à l'UE, les États doivent obligatoirement les respecter pour pouvoir se porter candidat (art. 49 TUE).

Droits de la femme

L'égalité entre les hommes et les femmes figure parmi les valeurs fondamentales de l'Union européenne. A ce titre, l'Europe a toujours favorisé une prise de conscience, au niveau européen, de l'importance de l'égalité des sexes.

Afin de protéger les droits des femmes, les traités européens ont posé la base juridique, mais d'autres outils permettent de faire évoluer ces droits, comme la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne ou encore les directives et les chartes.

Par exemple, en 1975, l'Union européenne adopte sa première directive contre la discrimination salariale, obligeant les États membres à transposer, dans leurs législations, un certain nombre de dispositions *"relatives à l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins"*.

"l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes »

*Traité sur l'Union Européenne
Article 2*

La libre circulation des personnes

Aujourd'hui, tout citoyen européen ainsi que les membres de sa famille peuvent se déplacer dans un autre pays de l'Union européenne pour voyager, étudier, travailler et même résider.

La libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté était déjà prévue dans le traité de Rome, 1957, dans l'article 39. Plus tard, cette liberté a été étendue à l'ensemble des ressortissants de l'UE, quelque soit son statut.

Les accords de Schengen, 1985, ont supprimé les contrôles sur les personnes aux frontières entre États membres, harmonisé les contrôles des frontières extérieures de l'Union et introduit une politique commune en matière de visas.

Si l'ouverture des frontières intérieures permet au citoyen de voyager sans contrôle, juste avec une carte d'identité, elle requiert, en revanche, un renforcement de la coopération policière et judiciaire afin de lutter contre le trafic des drogues, la criminalité, l'immigration clandestine ou encore le terrorisme.

« La liberté de circulation et de séjour des personnes dans l'Union constitue la pierre angulaire de la citoyenneté de l'Union, qui a été instaurée par le traité de Maastricht en 1992. La suppression progressive des frontières intérieures en application des accords de Schengen a été suivie par l'adoption de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement au sein de l'Union. Bien que ce droit soit essentiel, de gros obstacles entravent toujours son application dix ans après le délai de transposition de la directive. »

Ottavio Marzocchi
Fiches thématiques sur l'Union Européenne
Citoyens

L'éducation et la formation

Les systèmes d'éducation et de formation relèvent de la compétence de chaque État membre. L'Union européenne intervient dans le soutien des actions nationales, ouvrant un espace de coopération afin d'améliorer la cohérence entre les politiques nationales d'éducation.

Cela se traduit par le développement de la dimension européenne de l'éducation, notamment par l'apprentissage de langues, par la mobilité des étudiants et des enseignants au sein de l'Europe, par l'accroissement des échanges d'informations et d'expériences sur les questions communes aux divers systèmes d'éducation.

Erasmus, un succès européen !

Erasmus est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre établissements d'éducation. En quelques 30 années d'existence, ce dispositif a déjà permis à plus de 4 millions d'étudiants de partir étudier dans un autre pays d'Europe.

Créé en 1987, le programme Erasmus est devenu Erasmus+ en 2014, regroupant l'ensemble des anciens programmes européens dédiés à l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport (dont Erasmus, Leonardo, Grundtvig, Comenius, SVE...) et permet aujourd'hui à près de 270 000 participants d'étudier, de faire un stage, un volontariat, un échange, une formation ou d'enseigner à l'étranger.

Erasmus finance en outre la coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe. Le programme s'adresse aux étudiants mais aussi aux professeurs et employés d'entreprise privée qui souhaitent enseigner à l'étranger, ainsi qu'aux apprentis, au personnel universitaire et aux jeunes actifs désireux de bénéficier d'une formation à l'étranger.

La culture

Riche d'une très grande diversité culturelle, l'Europe a vu naître des grands artistes, dont l'héritage constitue notre patrimoine culturel. Celui-ci représente l'une des principales raisons de l'attractivité de l'Europe pour le Tourisme.

La politique culturelle européenne, née en 1977 avec le Plan d'action culturelle, dépend aujourd'hui du programme Europe créative, dédié au soutien à la création d'emplois et à la croissance du cinéma européen et des autres secteurs de la culture et de la création. L'Union européenne accorde des subventions pour le développement de films via le sous-programme MEDIA et dispose d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès à l'emprunt.

Cette Europe de la culture oeuvre en faveur de la création dans toute sa diversité et contribue au développement économique de ces secteurs dans le but de renforcer le sentiment d'une appartenance à une communauté européenne, de faciliter l'accès du citoyen à la culture et contribuer ainsi au rayonnement culturel de l'Europe dans le monde.

La protection de l'environnement

La politique de l'environnement couvre diverses thématiques, comme la qualité de l'air et de l'eau, le recyclage des déchets ou le changement climatique.

L'action de l'UE repose principalement sur le ***programme d'action pour l'environnement*** avec trois objectifs : la préservation du capital naturel (fertilité des sols, qualité de l'air et de l'eau, biodiversité...), la transformation de l'Union européenne en une économie sobre en carbone et mesurée dans son utilisation des ressources (traitement des déchets, lutte contre le gaspillage, recyclage...) et la protection de la santé humaine et du bien-être de l'homme (lutte contre la pollution, limitation des produits chimiques...).

Financement de projets

Le programme LIFES est le principal instrument pour la protection de l'environnement et la sauvegarde de la nature. Celui-ci repose deux axes : l'environnement et l'action climatique.

Depuis 1992, près de 4 500 projets ont obtenu un financement du programme LIFE. Par exemple, la préservation de la tortue d'Hermann dans le Var a été financée à hauteur de 50% par le programme LIFE, ou encore, le soutien à des ONG, à l'instar de Birdlife, qui œuvre pour la préservation des oiseaux, ou bien, Pesticide Action Network, qui plaide pour le remplacement des pesticides au profit de solutions écologiques.

La protection de la biodiversité

L'explosion démographique et l'intensification des activités humaines demandent de plus en plus des ressources naturelles avec des graves conséquences sur la biodiversité de la planète. Afin de répondre aux besoins de consommation, l'activité humaine surexploite les ressources naturelles, ce qui donne lieu à une émission excessive de gaz à effet de serre. Ce phénomène provoque le réchauffement du climat et par là même la diminution de la biodiversité.

Les directives "Oiseaux" et "Habitats" et le réseau Natura 2000

Ces deux directives sont les principaux instruments législatifs afin d'assurer la conservation et l'utilisation durable de la nature dans l'Union européenne.

La *directive Oiseaux*, adoptée en 1979 et révisée en 2009, a pour objet la protection, la gestion et la régulation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des États membres.

La *directive Habitat* concerne la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Adoptée en 1992, sa finalité est de préserver certaines espèces répertoriées, instaurant des mesures comme l'interdiction de leur commerce, de leur cueillette, leur capture ou encore la détérioration de leur environnement (articles 12 et 13).

Ces deux directives encadrent le réseau Natura 2000, un réseau européen qui répertorie des zones de l'UE contenant une faune et une flore dotées d'une grande valeur patrimoniale. Les sites répertoriés sont soumis à des règles précises afin de permettre la conservation d'espèces et d'habitats particulièrement menacés.

L'action pour le climat

Depuis plusieurs années, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat) tire la sonnette d'alarme sur le réchauffement climatique. Pour ce groupe d'experts, ce phénomène est d'origine humaine et quelle que soit l'ampleur de l'action internationale pour le climat, le monde va connaître une augmentation globale des températures, ainsi qu'une accélération de la fonte des glaces et de la montée des eaux.

La communauté scientifique préconise de contenir ce réchauffement global en dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels (1880). Au-delà de ce seuil, la vie humaine sur la planète deviendra, très probablement, impraticable.

L'engagement international de l'UE : du protocole de Kyoto à la COP21

Pour lutter contre le réchauffement climatique, la Communauté européenne a adopté son premier programme d'action pour l'environnement en 1972. Ensuite, dans le cadre du protocole de Kyoto, signé en 1997, elle s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 8 % entre 2008 et 2012 par rapport aux niveaux de 1990. Ce premier objectif a été atteint.

Après l'expiration du protocole de Kyoto, en 2012, un nouvel accord international a dû être négocié pour poursuivre ces efforts à l'horizon de 2020. Pour cela, 193 Etats se sont réunis à Doha dans le cadre de la 18^e Conférence des parties (COP). Ces conférences sont des réunions annuelles des pays qui ont ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

A Doha, l'Union européenne et l'Islande ont accepté de réduire de 20% leurs émissions de GES par rapport à 1990, jusqu'à 2020. C'est un bel effort, seulement, l'UE plus les huit autres pays industrialisés participant à cette deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto, ne représentent que 15 % des émissions globales de gaz à effet de serre dans le monde.

En 2015, lors de la Conférence de Paris sur le climat, la "COP21", 195 pays ont adopté un ambitieux nouvel accord global, prévoyant de contenir le réchauffement

climatique bien en-dessous de 2°C, sans toutefois prévoir de comité de contrôle ou de moyens de sanction en cas de non respect de ces engagements.

L'Accord est entré en vigueur en novembre 2016. En juin 2017, le président américain Donald Trump a annoncé le retrait des États-Unis de l'Accord (14% des émissions mondiales de CO2 en 2016).

L'action européenne :

Le paquet énergie-climat, ou les « 3 fois 20 » : dans l'objectif d'honorer ses engagements internationaux, l'Union européenne s'est dotée, en 2008 d'un plan d'actions appelé "paquet énergie-climat ». Ce plan prévoit la réalisation de l'objectif des "3 fois 20" à l'horizon 2020 :

- réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux niveaux de 1990),
- améliorer de 20% l'efficacité énergétique, et
- porter à 20% la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE.

En 2014, dans la continuité du paquet énergie-climat, l'UE s'est donné des **nouveaux objectifs pour 2030** :

- Réduire d'au moins 40% les émissions de GES par rapport à 1990
- Porter à 32% la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie.
- Améliorer d'au moins 32,5% l'efficacité énergétique par rapport aux projections faites en 2007.

La marché carbone : il s'agit de l'instauration d'un marché des "droits à polluer », ou, système d'échange de quotas d'émission (ETS). Ce système plafonne le niveau global des émissions autorisées dans l'UE et, dans cette limite, permet aux industries d'acheter et de vendre des quotas d'émissions, selon leurs besoins. Son fonctionnement a permis une remontée rapide du prix de la tonne de carbone.

Enfin, le **"Green deal** », un pacte vert pour l'Europe, l'une des priorités de la Commission européenne, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Les politiques de développement et d'aide humanitaire dans l'Union européenne

Les politiques de l'UE en matière de développement et d'aide humanitaire constituent des volets de l'activité de l'Union européenne sur la scène internationale.

La politique de développement vise à éradiquer la pauvreté dans le monde tout en favorisant le développement durable. L'aide humanitaire a pour mission d'aider les victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine dans le monde. Ces deux politiques sont, très souvent, complémentaires.

La mise en place de ces politiques requiert des fonds. Pour les gérer, un premier Fond européen de développement (FED) a été créé dans le cadre du traité de Rome de 1957, permettant ainsi à la Communauté européenne de mener des actions d'aide humanitaire et de développement dès le début de la décennie suivante. D'autres fonds suivirent pour financer ces actions qui se sont intensifiées dans les années 70 et 80, avec la multiplication des conflits en Afrique. L'ensemble des prêts et des donations constituent l'Aide Publique au Développement (APD), ce qui permet de donner corps aux fonds dédiés à ces actions et programmes.

La concrétisation de ces politiques requiert aussi des structures adaptées. Ainsi, pour gérer les actions de secours humanitaires, l'Union européenne dispose du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), tandis que les programmes de développements, sont gérés par l'Office de coopération extérieure « Europeaid ».

Sur le plan de la coopération internationale, l'Union européenne contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 défini par les Nations unies, qui comprend 17 objectifs de développement durable (ODD).

« La politique de développement se trouve au cœur des politiques extérieures de l'Union européenne. Ses objectifs sont l'éradication de la pauvreté, la transition vers une croissance durable, la défense des Droits de l'homme et la démocratie, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. L'Union européenne œuvre à l'échelle mondiale et est le plus important contributeur en matière d'aide au développement. La coopération avec les États membres de l'Union et l'alignement sur les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies sont des aspects cruciaux pour une aide efficace. »

*Fiches thématiques
Relations extérieures
Gonzalo Urbina Treviño*

Les 17 ODD

1. Éradication de la pauvreté
2. Lutte contre la faim
3. Accès à la santé
4. Accès à une éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes
6. Accès à l'eau potable et à l'assainissement
7. Recours aux énergies renouvelables
8. Accès à des emplois décents
9. Développement d'une industrialisation durable, qui profite à tous et soutien à l'innovation
10. Réduction des inégalités
11. Villes et communautés durables
12. Consommation et production responsables
13. Lutte contre le changement climatique
14. Protection de la vie aquatique
15. Protection de la vie terrestre
16. Promotion de la justice et de la paix
17. Constitution de partenariats pour la réalisation des objectifs.

Et pour finir ...

L'Europe, c'est nous !

Le retour des populistes et des partis d'extrême-droite sur le paysage électoral pourrait être révélateur d'une crise identitaire qui affecte divers pays membres de l'Union européenne. Ces partis trouvent leur force dans un discours basé sur un protectionnisme à la fois économique, culturel et identitaire.

Les Etats membres sont porteurs d'identités culturelles et historiques propres, nationales, mais l'Union d'États suppose un degré minimal de cohérence et d'identité commune. Dans cette perspective, qui sont les Européens et quels sont les fondements de cette « identité » européenne ?

Le terme « européen » associe des éléments géographiques, historiques et culturels qui contribuent, à des degrés divers, à forger une identité européenne. Cette identité repose sur un partage de liens historiques, d'idées et de valeurs, sans pour autant effacer naturellement les identités nationales.

L'identité géographique de l'Europe est aujourd'hui comprise en termes larges. Le terme « territoire européen » est absent des textes juridiques fondateurs et du droit primaire de l'Union, seul le mot « territoire » apparaît, associé aux seuls Etats composant l'Union. A la différence du « territoire », le mot « espace » est très présent dans le droit européen : le Traité sur l'Union européenne (TUE) mentionne dans son Préambule et parmi les objectifs de l'Union l'établissement d'« un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures » ainsi que l'édification d'un « marché intérieur (...) comportant un espace sans frontières intérieures (...) ».

Cette juxtaposition d'« espaces fonctionnels » conduit à des formes d'intégration différenciée qui conduisent à un espace à géométrie variable morcelé - le marché intérieur (les 28 Etats membres, 27 après le Brexit ?) ; l'Union économique et monétaire (UEM, 19 Etats membres) ; l'espace Schengen (22 Etats membres et 4 Etats associés - Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), etc. Une telle différenciation crée non seulement un degré de complexité juridique important mais aussi un problème de lisibilité et par là, de légitimité politique aux yeux des citoyens.

Une autre composante de l'identité européenne est celle du partage de valeurs communes. L'Union est fondée sur une communauté de valeurs précisées par les traités : « respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit, et respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ». (TUE - art2).

Toutefois, cette « Europe des valeurs » ne lève pas les frontières nationales, les États membres restent porteurs d'identités et d'histoires nationales spécifiques. Dans le cas de la laïcité et de la liberté religieuse, par exemple, la nature des relations entre les Eglises et l'Etat est variable d'un Etat membre de l'UE à l'autre. Tandis que la France a inscrit la laïcité dans sa Constitution, l'Eglise orthodoxe bénéficie d'un statut particulier dans la Constitution de la Grèce. Ainsi, les valeurs paraissent parfois trop abstraites et ne suffisent pas, à elles seules, à fonder une identité propre entendue au sens d'un sentiment d'appartenance à un groupe dont les membres se reconnaîtraient comme les « mêmes ».

Du point de vue culturel, il y a, au cœur de l'identité européenne, une dualité entre une culture commune et la fragmentation politique qui l'accompagne. D'un côté, une culture historique et artistique partagée qui conne le sentiment de communauté et un cadre unificateur à l'Europe. De l'autre, l'élément de « particularité » avec la création des nations en France et en Angleterre, ou les unifications italienne et allemande. Cette pluralité nationale a créé une concurrence qui a été au cœur de la dynamique de l'Europe, dès la division de l'Empire de Charlemagne, chaque roi voulant être « empereur en son propre royaume ». Cette concurrence a pu prendre des formes diverses : de l'émulation au fondement du dynamisme européen jusqu'à la rivalité et le conflit qui explique la tragédie des guerres au fil de l'histoire européenne.

C'est peut-être dans le lien de ces deux composantes, unité culturelle et particularités nationales que se trouve l'identité européenne : une voie médiane entre le global et le local, entre la dilution et le repliement sur soi, à éviter autant qu'elle le peut une confrontation brutale entre une interdépendance mondiale effrénée et un isolement borné, xénophobe et stérile.

*Propos tirés de l'article « L'Europe face au défi de l'identité : qui sommes "nous" ? »
Questions d'Europe / robert-schuman.eu*

Présentation des oeuvres et des artistes :

Le coq, emblème de la France, est menacé par ses voisins, le lion, l'aigle et le taureau ou le loup.

Ces animaux dangereux et voraces entrent dans une danse macabre... Cependant, ils ont trouvé un moyen de s'entendre sur le thème de l'étoile, constellation de l'Europe qui interagit et fonctionne comme un système interdépendant et protecteur.

L'Europe des dynamiques

40 cm x 30 cm

Martine Vitali

Schuman en avocat de l'Europe porte sur ses épaules le projet CECA. Sa cravate, aiguille ou balancier d'une balance en équilibre, indique que Charbon et Acier : Fer+Carbone, sont les enjeux d'une balance commerciale.

La réussite d'un projet d'union des nations, sur un pari industriel, fait naître l'image d'une équité commerciale dans l'échange entre tous, garantissant la paix.

Martine Vitali

A l'heure de l'Europe

40 cm x 30 cm

Ainsi, la tortue, symbole de lenteur et de persévérance, avec sa carapace Europe en casque militaire, franchit l'arrivée en gagnante de cette paix, obtenue dans l'ardeur et la peine des négociations.

Le lapin, qui suit sur le chemin de course, arrive bon perdant, ayant batifolé, bon second, ayant suivi une tortue dans l'exemplarité et visé la paix des cœurs et des consciences.

Les visions opposées de chaque pays se sont rejointes dans un seul but, le passage à l'Euro, traces dans l'Histoire d'une tractation politique, l'œil visionnaire porté par l'élan du cœur.

Martine Vitali

Peace and Love

40 cm x 30 cm

Martine Vitali

Des études universitaires mais toujours créative et artiste dans l'âme. J'ai rédigé un mémoire de maîtrise illustré de dessins originaux en noir et blanc, de réflexions philosophiques étayées d'une mise en scène pour enfants : Des uns et des Autres, une pédagogie au rythme de la poésie.

Peintre professionnelle Artrop'arts, j'ai trouvé mon style et ma signature en exposant sur Lyon et à la Salle des Clercs de Valence.

J'ai écrit des fables, poèmes et scènes de théâtre traitant des moeurs coercitifs de notre société, comme la galerie des portraits des vices et vertus de l'Homme ... des incohérences du système en place et des luttes pour la condition humaine Féminine notamment.

<http://artrope-martine-vitali.fr>

En créant cette œuvre, j'ai pensé aux 27 pays qui composent l'Europe, à leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, au socle de leur Histoire et de leurs ambitions. Mais aussi à la monnaie commune qui les soude, l'Euro. Et à leur volonté de bâtir une force qui s'exprime autour de valeurs communes elles-aussi, et du désir tenace d'éviter les guerres. Pas facile de créer une cohésion politique, économique, sécuritaire, écologique, autour de tant de diversité ! Et pourtant, c'est le propos et l'objectif de l'Europe depuis 70 ans, depuis la Déclaration de Robert Schuman. Les peuples, et parmi eux jeunes et moins jeunes, sont à l'œuvre pour relever ce qui tient d'un pari un peu fou mais tellement enthousiasmant. Et absolument nécessaire.

Mon message : « De multiples différences autour d'un axe solide, à fortifier constamment ! »

Nicole Breidt Roche

L'Europe et ses 27 pays

29,7 cm x 42 cm

Nicole Breidt Roche

En créant cette œuvre, j'ai pensé aux 27 pays qui composent l'Europe, à leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, au socle de leur Histoire et de leurs ambitions. Mais aussi à la monnaie commune qui les soude, l'Euro. Et à leur volonté de bâtir une force qui s'exprime autour de valeurs communes elles-aussi, et du désir tenace d'éviter les guerres. Pas facile de créer une cohésion politique, économique, sécuritaire, écologique, autour de tant de diversité ! Et pourtant, c'est le propos et l'objectif de l'Europe depuis 70 ans, depuis la Déclaration de Robert Schuman. Les peuples, et parmi eux jeunes et moins jeunes, sont à l'œuvre pour relever ce qui tient d'un pari un peu fou mais tellement enthousiasmant. Et absolument nécessaire.

Mon message : « De multiples différences autour d'un axe solide, à fortifier constamment ! »

Nicole Breidt Roche

L'Europe et ses 27 pays

29,7 cm x 42 cm

Nicole Breidt Roche

Nicole Breidt Roche

Avant de me consacrer à l'art, j'ai travaillé dans l'information puis l'accompagnement, univers professionnels qui ont nourri mes choix artistiques tout autant que mes engagements associatifs. En 1991, je suis formée à l'aquarelle, puis à la sculpture, et très vite aux techniques mixtes de la peinture. Depuis 2000, je peins en solitaire, dans mon atelier. Et j'expose.

Influencée par différentes écoles, dont l'art primitif et la calligraphie, je fais rapidement le choix de l'abstraction.

Sur mes toiles, je pose ma lecture de la vie, toujours en mouvement. Je travaille creux et bosses, ombres et lumières, surfacés parfois d'une résine qui évite les glaçages trop parfaits et garde son humanité à l'œuvre d'art.

www.breidt-roche.fr

DUVIL

Etudes artistiques : Les Beaux-arts de Grenoble

Inscrite au dictionnaire « Les peintres et sculpteur dauphinois Bibliographie « virtuelle » ARTMAJEUR , LIVEGALERIE, COTATION DROUOT

Je travaille aujourd'hui avec un groupe d'artistes contemporains.

Mes créations sur toile sont proches de la sculpture, c'est un ensemble de métal, de sable, de soie et de la peinture à l'huile et acrylique.

<https://www.artmajeur.com/fr/aline-villain/presentation>

L'univers de Duvil est celui du métal, mais pas n'importe lequel ! Celui qui surgit au Hazard d'une rue, d'une vieille grange.... Cette « chose » perdue, vieillie, battue par la pluie, le vent, arrachée au temps.

De ses invraisemblables (oubliés) Duvil nous propose des créations originales, un monde de rêve. Le métal est magnifié par des sables colorés et le mariage de ses deux matériaux « ordinaires » nous renvoie une incroyable poésie.

Une artiste à la palette aussi large que l'éventail des matières qu'elle utilise et transforme pour, au final, en faire des œuvres d'art.

Pénétrer dans son univers c'est aller à la rencontre de métaux, de sable coloré, de tissus, tout ceci sur une surface en y appliquant esthétiquement des fluides colorés d'acrylique et d'huile.

Une technique, un savoir, plein de poésie et que l'oxydation des métaux colorés interpelle.

Œuvres abstraites ou figuratives ne manquant pas d'originalité, de créativité qui s'affirme singulière vigoureuse et raffinée.

DUVIL fait preuve d'une audace créative qui fait partie des éléments indispensables et qui lui permet de s'inscrire dans la modernité de notre époque.

DUVIL

Sylvie Coudart

Grenobloise depuis 30 ans , je suis diplômée des Beaux-Arts de Paris et j'enseigne le dessin et la peinture aux ATP de l'ESAD/GV. Mes centres d'intérêt dans ma pratique personnelle sont l'humain et son environnement. Je travaille dans mon atelier « le souffle de la terre » à Grenoble et y expose mon travail en permanence. Je participe régulièrement à des expositions dans la région (la dernière Basilique du Sacré Cœur Grenoble janvier 2020)

<https://www.sylvie-coudart.com>

J'ai choisi de représenter la géographie de l'europe sur fond bleu du drapeau européen. C'est un souhait concernant le droit à la protection des femmes et des enfants, égal sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'espoir que la protection de l'environnement grandisse et l'emporte de manière durable.

Sylvie Coudart

Ce collage, réalisé pendant la période de confinement en avril 2020, à Castelnaudary, je l'ai appelé « enthousiasme des couleurs – cet été ».

J'ai trouvé l'inspiration lors des promenades le long de l'allée des platanes près de la maison, dans les questions sur l'avenir après le confinement : sentiments de peur et d'espoir !...

Les matériaux utilisés sont symboliques. Ils se composent d'éléments noirs-blancs et colorés. Les éléments noirs-blancs sont des fragments de linogravures, faites lorsque je vivais en Pologne, avant 2004, quand les polonais ne pouvaient pas encore se déplacer librement à travers l'Europe car les frontières étaient fermées.

Pendant la confinement, quand « le monde s'est arrêté », j'ai retrouvé ces fragments de « linogravure polonaise » dans mon atelier à Castelnaudary et j'ai voulu créer quelque chose de particulier.

Lorsque je commence un collage, je découpe, je sépare, je déchire, je choisis, je juxtapose ... je laisse aller la spontanéité. J'ai assemblé ce collage. Un collage de mon histoire avec un message d'espoir.

Nous vivons une période de crise. Nous vivons une épreuve. L'homme et la nature forment un réseau étroitement lié. Peut-être que ce temps renforcera encore les ponts de solidarité humaine, de compréhension, de créativité, de coopération qui existent depuis 70 ans en Europe... cette composition a été créée à partir d'éléments qui ont voyagé dans le temps et qui existent ensemble ! ... Ils sont « présents » sur la toile...

Cette possibilité de voyage, de rencontres de coopération en paix en Europe est le résultat de la mise en oeuvre de la déclaration de Schuman, il y a 70 ans ...

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus dans le monde, nous avons commencé à nous poser des questions sur les sujets fondamentaux ... nous cherchons des éléments forts et durables en travaillant ensemble pacifiquement en Europe !

Ewa Rzeszowska

Ewa Rzeszowska

Artiste peintre originaire de Pologne, elle a effectué sa formation à L'académie des Beaux-Arts à Wroclaw, en Pologne. Arrivée en France en en 2003, elle s'installe d'abord à Toulouse, ensuite à Castelnaudary, dans l'Aude où désormais elle vit et travaille.

Sa carrière artistique débute en 1990, avec une peinture de natures silencieuses et des collages. Elle évolue peu à peu vers l'art abstrait onirique. Ses premiers pas vers la peinture abstraite ont été guidés par l'esprit du dessin et le goût du mouvement, qui permettent à sa peinture de prendre de la matière. Ses oeuvres sont présentées dans des collections privées de plusieurs pays: France, Pologne, Allemagne, Angleterre, Turquie, Belgique, Pays-Bas, Suisse.

<https://ewarzeszowska12345.wixsite.com/peinture>

L'ÉCOLE DU PAYSAGE

L'école du Paysage de Grenoble - St-Ismier regroupe le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA), le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) et une exploitation horticole.

Le CFPPA/UFA dispense des formations en apprentissage et des formations continues de durées variables accueillant environ 150 apprentis et 90 adultes en formations longues dans le secteur du paysage et de l'agriculture. Ces apprentis sont répartis dans un nombre similaire d'entreprises et de collectivités.

Les formations en paysage sont le CAPA, le BP, le bac pro, le BTS, nous proposons également le CS taille et soins aux arbres ainsi que la licence professionnelle Gestion des Aménagements Paysagers. Parallèlement à ce domaine professionnel nous avons des formations en agriculture, production maraîchage et horticulture dans les objectifs du salariat ou de l'installation.

Nous dispensons également des stages courts à destination des structures d'insertion, des professionnels..., environ 150 sessions de quelques jours ont été mises en place en 2019.

Les apprentis CAP 1^{ère} année de l'Ecole du Paysage de Grenoble ont réalisé la fresque végétale collectivement.

L'école du paysage de Grenoble - St-Ismier est donc spécialisée dans les domaines du végétal, du niveau 3 jusqu'au niveau 6. Les différentes voies de formations permettent d'avoir à la fois des apprenants ne connaissant pas encore le monde du travail, des apprentis qui le découvrent et des adultes disposant déjà d'une expérience et qui souhaitent se former de nouveau.

Les apprentis que nous accueillons en formation viennent essentiellement pour apprendre des gestes pratiques et professionnels. Ils savent tous réaliser après quelques semaines des dallages, des pavages, des murets et des escaliers. Notre ambition est de les ouvrir aussi au monde de la Culture, un univers souvent éloigné de leur quotidien dans lesquels ils peuvent se révéler.

<https://lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr>



JAMAIS TROP D'ART

L'association a pour but de développer l'esprit créatif et de révéler les talents de chacun.

Nous nous appuyons sur les enseignements des grands peintres du XXème siècle qui servent de fil conducteur à notre apprentissage.

Les ateliers permettent aux enfants, adolescents, adultes, de tous niveaux de s'exprimer librement.

Contact : Hélène LAMBERT-PERONA peronalambert@orange.fr

Laurence Guyard

Je suis bibliothécaire dans un petit village du Grésivaudan en Isère . A ne pas confondre avec Le pays du Gévaudan , terreau de biens des histoires terrifiantes . Moi celles que je préfère raconter aux enfants sont inspirées de la Vraie vie de personnages étonnants .

Je suis bénévole auprès de l'association « jamais trop d'art » qui propose des cours de peintures.

En tant que Personnel encadrant, les œuvres réalisées sous mes yeux par les enfants et adolescents , les thèmes abordés dans les ateliers m'ont inspiré l'écriture de deux poèmes.

L'idée du banc de passions, de la force ensemble de l'unisson malgré les différences de direction.

Se protéger, s'encourager, s'aimer. Construire ensemble.

Depuis longtemps les poissons m'inspirent, ils sont venus vers moi naturellement, par curiosité j'ai pris le temps de les regarder vraiment. J'ai trouvé la paix, la diversité, les couleurs et un autre temps.

Marika Milky

Marika Milky

Je dessine et rêve beaucoup depuis l'enfance. Connectée à la nature, je suis contemplative de tout. J'aime prendre le temps et découvrir de nouvelles personnalités, lieux ,...

INSTAGRAM : marika_milky

Regarder, écouter ! le magnifique langage universel de l'art de la peinture et de la musique. Quelle plus belle référence que les œuvres du musicien Shönberg et le peintre Kandinsky ?

Parler de Tielor sans parler de Kandinsky est impensable tant elle est adepte de ses théories sur la couleur comme sur la composition géométrique. L'œuvre de de cette artiste témoigne de la maîtrise d'un peintre qui se laisse aller au plaisir de la création.

L'univers de Tielor donne une sensation de bien-être qui vous emporte dans un monde de beauté, de raffinement que ce soit avec ses créatures imaginaires et mystérieuses que par ses abstraits qui dit-elle n'en sont pas puisque la puissance et la force ressentie dans ses toiles sont inspiré principalement de la nature.

L'œuvre de cette artiste est un ressenti fidèle au sentiment unique

Que ses peintures soient avec des écorces, des tissus ou des cordes, elles n'en sont pas moins une histoire de notre temps

Inclassable sans doute

Libre certainement

TIELOR

TIELOR

Josy Zampieri-Jost, commence ses études artistiques à DIJON où son père termine sa carrière de pilote de chasse.

Etude de styliste, puis s'inscrit à l'école supérieure des Beaux –Arts de cette même ville. A 21 ans, elle s'installe à Grenoble, où elle travaille comme décoratrice chez « CARINE » confection de foulards de soie et décoration des gants « Perrin ». Elle travaillera également comme décoratrice sur abat-jours de luxe.

Dans les années 80 elle reprend le pinceau dans l'atelier « Greuze », l'unique de l'époque, où se trouvent de nombreux artistes de la région. En 90, retour aux beaux arts de Grenoble pour créer l'atelier des « 3A » à Bresson.

Elle partage sa passion avec ses 60 à élèves repartis dans deux ateliers : Les Arts plastique de Gières et les « 3A » à Bresson

Elle participe à de nombreux salons dont elle a été plusieurs fois médaille d'or et invitée d'honneur

tielor.centerblog.net

« La vie végétale » avec bois fossilisé m'a parlé des arbres et leur développement intérieur, irrigué par la sève et leur expansion dans la nature, j'ai laissé aller mes mains en m'imprégnant de la vibration bois.

Gisele Antelme

« La colombe de la paix » avec sa tête en Azurite, a reçu le deuxième prix du public lors d'une exposition à Grenoble. J'ai eu beaucoup de plaisir à la réaliser un jour de Pentecôte.

Gisele Antelme

« Floral » avec son Ammonite (250 millions d'années) ce qui m'a donné envie de représenter la force de vie rustique contrastant avec sa beauté fragile et éphémère au niveau des pétales. J'imagine qu'elle vit en nous depuis la nuit des temps et refleurit à chaque printemps dans nos coeurs.

Ma passion pour les minéraux me pousse à employer des pierre semi-précieuses dans mes oeuvres. Lorsque je crée un tableau, je le place sur un chevalet après l'avoir marouflé et l'y laisse jusqu'au jour où la pierre m'appelle et m'indique ce qu'il serait bien de faire autour d'elle et je me mets au travail.

Gisele Antelme

Gisele Antelme

Mon pseudonyme est « **Dolphin** » en hommage à ma mère, née Dauphin, qui a eu douze enfants dans la plus grande discrétion. Je suis née à Néronde, dans la Loire et domiciliée à Grenoble depuis 1975. J'ai commencé mes activités artistiques aux Beaux Arts de Grenoble en 1990, section peinture à l'huile, dessin d'observation et modèle vivant durant 10 ans. Actuellement en atelier de groupe à Bresson.

J'ai participé à des nombreuses expositions et salons d'artistes où j'ai été primée 12 fois. Je suis heureuse de faire partager ma passion pour les minéraux en produisant des oeuvres créatives qui permettent à chacun de rêver en glorifiant les trésors de notre mère : **La Terre**.

antelme.gisele@gmail.com

La nature à feu et à sang ... L'homme ne serait-il pas destructeur ? Et si nos pays s'unissaient pour construire au lieu de détruire ? La violence de nos villes avec ses explosions et la destruction de la nature avec ses incendies furent les fils conducteurs de ces tableaux. Que pouvons-nous faire ?

Joëlle Rousselet-Dupuy

Joëlle Rousselet-Dupuy

Informaticienne de formation, amoureuse de chevaux, de la nature et des livres, mère de trois enfants, j'exprime depuis plus de 15 ans mes sentiments à travers mes peintures, mes dessins ou es sculptures.

joelle@rousselet-dupuy.com

Quatre p'tits bouts de tôle

Mon histoire africaine

Ces toiles ont été réalisées alors que je donnais des cours dans les villages reculés du Cameroun.

J'ai peint sur des tôles récupérées qui servent d'ordinaire, au plus pauvres, de matériaux de base pour construire leurs abris ou leurs habitations.

Douala, ville dans laquelle j'ai senti mes cinq sens continuellement sollicités.

Pas de répit, avec la dominance des bruits de klaxonne pétaradants nuits et jours, celui des moteurs. Une sorte d'agression perpétuelle, c'est aussi le côté dur de cet endroit que j'ai eu besoin de peindre.

Hélène Lambert-Perona

On souffle ! L'apaisement après le tourbillon de la ville de Douala.

Juste s'émerveiller d'un coucher de soleil sur le fleuve.

Hélène Lambert-Perona

Bonaberi

30 cm x 40 cm

J'ai voulu dans ce diptyque montrer les deux visages de l'Afrique.

La tôle peinte dans des tons clairs retranscrit la lumière de l'Afrique et exprime la force de vie des africains, leurs rires malgré la misère, malgré des conditions de vies épouvantables.

La tôle peinte en rouge et noir exprime la pauvreté et les conditions dramatiques de vies de ces peuples des villages. Ils ont pour beaucoup d'entre eux, le rêve d'une vie meilleure les yeux tournés vers l'Europe.

Hélène Lambert-Perona

Djebalé

30 cm x 40 cm

Hélène Lambert-Perona

Née à Grenoble (France) en 1964, ingénieur, diplômée en management, Hélène Lambert commence sa carrière dans l'industrie et son travail l'amène à parcourir le monde.

Une rencontre l'ouvre à la nature et au paysage. Elle crée son entreprise et suit une formation de maçonnerie qui lui donne les bases et l'expérience de la manipulation des outils qu'elle utilisera plus tard dans la peinture. Sa formation scientifique lui a laissé la rigueur, la méthode, l'analyse, le discernement.

Elle se consacre aujourd'hui, à la peinture, partage ses expériences colorées avec ses amis peintres et enseigne sa passion des couleurs, des volumes, du trait, de la ligne à ses élèves. Elle enseigne également au centre d'apprentissage de Grenoble St Ismier.

<http://helenelambertperona.blogspot.com>

Déclaration de Robert Schuman du 9 Mai 1950 – 70 ans de solidarité.

Robert Schuman propose la création d'une Communauté Européenne du charbon et de l'acier – CECA – où les pays membres mettraient en commun leur production de ces matières premières. La CECA, comprenant la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, est la première des institutions supranationales Européennes qui donnera naissance à l'Union Européenne.

La réunion des intérêts économiques pour relever le niveau de vie vers une Europe plus Unie.

L'Europe pourra aussi, avec des moyens accrus, œuvrer pour le développement du continent Africain.

Mon travail de dessins sur miroir – incrustation de miroirs dans les étoiles – représente une lumière à venir, pour que nos cultures et nos compétences s'associent et deviennent une force et une grande richesse avec de nouvelles possibilités comme le vote pour tous les citoyens dans la CE, le droit de vote des personnes sous tutelle, la parité ...

En s'approchant des « dessins- miroirs » qui reflètent l'espace, on peut voir le reflet de nos yeux, de notre visage... L'Europe c'est nous.

L'Europe est aussi un message de paix, et de prospérité pour les 27 pays membres unis et un projet d'aide pour le continent Africain.

Des dessins de mains tendues haut dessus des miroirs en forme d'étoiles qui réfléchissent nos visages... de femmes, d'hommes et d'enfants qui s'approchent pour voir les dessins.

Carole Chabat

Deux autres dessins derrière lesquels je place une vue du ciel et de la montagne ici à Grenoble.

Là où je vis et d'où part le projet d'associer des artistes à Pulse of Europe.

Pour réaliser ces dessins aux crayons sur papier, j'ai repris les couleurs du drapeau Européen

-Bleu

-Les paillettes dorées

Ce travail je l'ai tout d'abord rêvé puis dessiné.

Lorsque je suis allée voter en 1992, Maastricht (la citoyenneté Européenne), l'Europe représentait pour nous, les jeunes, l'espoir, l'échange, l'ouverture, un monde nouveau...

Ce rêve m'a permis de revivre ce sentiment passé, présent et futur.

Nous citoyens Européens dans un monde en perpétuel mouvement.

Carole Chabat

Carole Chabat

Je suis artiste diplômée de l'école d'art de Grenoble ESAD
DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique)

Je fais des dessins, des dentelles à l'aiguille et des installations dans l'espace.
J'ai réalisé des Works-shop et des expositions avec des enfants et des adultes.
A voir sur mon site exposition :

« Ganesha » à Lyon

« Alive Alien » La Bifurk, Grenoble.

Ainsi que des expositions à l'étranger, sculpture de moi en résine échelle 1/1

« Sarah », Biennale de Jérusalem.

Bruxelle « la dentelle hier et aujourd'hui ».

<http://carolechabat.nexgate.ch>